

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-cinquième session du Comité pour les plantes
En ligne, 2-4, 21 et 23 juin 2021

PRODUCTION D'UNE LISTE CITES POUR LES *DALBERGIA* SPP

Composition (telle que décidée par le Comité)

- Membres: spécialiste de la nomenclature botanique (Mme. Klopper) (Présidente);
- Parties: Autriche, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Inde, Madagascar, Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et Thaïlande ; et
- Observateurs: Chambre Syndicale de la Façture Instrumentale, Confédération des Industries Musicales Européennes et International Wood Products Association.

Mandat

Le groupe de travail en session :

- a) examine le document PC25 Doc. 34 et son addendum;
- b) étudie les annexes 1 et 2 de l'addendum et formule des commentaires pour examen par les Royal Botanical Gardens Kew (RBG Kew) ;
- c) formule à l'adresse du Secrétariat et des RBG Kew des avis sur le processus d'élaboration de la liste dans le cadre de l'étape i) proposée au paragraphe 3 du document PC25 Doc.34 ;
- d) examine le bien fondé de l'inclusion de la liste finale en tant que référence normalisée dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP18), Nomenclature normalisée ; et
- e) propose à la Conférence des Parties la prorogation et la révision des décisions 18.307 et 18.308, selon le projet figurant au paragraphe 8 e) de l'addendum au document PC25 Doc. 34.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que le Comité pour les plantes approuve ce qui suit :

- a) concernant les paragraphes a) à d) du mandat :
 - i) continuer de fournir à la spécialiste de la nomenclature et aux Royal Botanic Gardens Kew (RBG Kew) des commentaires sur les avancées des résultats de la Liste CITES pour *Dalbergia* spp., notamment, sans toutefois s'y limiter, le chapitre structure, le contenu du chapitre sur la nomenclature, le tableau contenant les noms de *Dalbergia* spp., l'information sur la répartition et le projet de profil des espèces (avec des opinions sur les champs et les icônes qu'il contiendra) avant le 9 juillet 2021 ;
 - ii) demander aux RBG Kew d'intégrer, selon qu'il convient, les commentaires reçus sur la liste afin que le Secrétariat puisse diffuser une version approuvée via notification aux Parties,

conformément au processus décrit dans le paragraphe 2) i) de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP18), *Nomenclature normalisée* ; et

iii) soumettre pour examen à la Conférence des Parties, à temps pour sa 19^e session (CoP19), une version finale compilée de la Liste CITES pour *Dalbergia* spp., pour intégration dans la référence de nomenclature normalisée pour ce genre, dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP18) ;

b) concernant le paragraphe e) du mandat :

i) noter que d'autres travaux visant à élaborer une liste annotée seront nécessaires après la CoP19 et, en conséquence, demander au Secrétariat de consulter des experts pour obtenir une description précise des travaux nécessaires à cet effet ; et

ii) proposer à la Conférence des Parties de proroger et réviser les décisions 18.307 et 18.308 telles qu'elles figurent dans le paragraphe 8 e) de l'addendum du document PC25 Doc. 34.